



# BULLETIN INFO n°3 Janvier 2021



## Editorial du Maire :

Selon la fréquence de la parution de quatre BULLETINS INFO par an, le numéro du mois de janvier devait relater les événements et les moments festifs de l'automne et de la fin de l'année ainsi que la cérémonie des vœux de la nouvelle année. Encore présentes ces temps-ci, les conditions sanitaires nous ont privés de tous ces moments de rencontre et d'échanges. Parmi les thèmes évoqués dans ce bulletin, je souhaite souligner le démarrage des travaux d'extension et de construction du groupe scolaire, du Centre de loisirs ainsi que la construction du restaurant scolaire. Cette étape concrétise le projet de la commune nouvelle destiné à l'éducation et aux loisirs de la jeunesse. L'ouverture de la « Maison des Ados » dans l'ancien logement de l'école complète avantageusement le projet.

Comme vous, nous espérons nous retrouver rapidement dans de meilleures conditions d'organisation et de fonctionnement de l'ensemble des activités qui marquent le quotidien de la vie communale.

Je vous souhaite une bonne lecture, très chaleureusement,

André ANTHIERENS

### LA VIE ASSOCIATIVE APRES LES VACANCES D'ETE 2020

Les conditions sanitaires ont laissé bien peu de répit aux diverses associations communales pour faire leur rentrée après l'été 2020. Quelques rares activités méritent un clin d'œil !



**L'Association des Anciens Combattants** a organisé le 9 septembre une sortie au départ de Poses pour une croisière sur la Seine et la visite d'une galerie de peinture.

Le 19 septembre, **le trail de Nassandres sur Risle** organisé par le Triathlon Pays du Neubourg a été une véritable réussite avec 250 participants répartis sur 2 courses de 7 et 14 kms ou une marche de 7 kms.



### **L'Association Nassandres Temps Libre**

Après le 1<sup>er</sup> confinement, ses activités sportives ont repris au bord des étangs de Fontaine La Sorêt, grâce à une météo clémente. Elles se sont poursuivies à la rentrée jusqu'à ce que le froid et la pluie aient raison de notre dynamisme. Nous avons alors continué au club de tennis (un grand merci à son bureau de nous avoir accueillis), au Ram'âge et à la salle des associations en effectif réduit. Nous attendons avec impatience le feu vert gouvernemental pour redémarrer, avec une nouvelle activité au sein de l'association : le club de bridge de Fontaine La Sorêt vous attend au Ram'âge tous les jeudis de 17h à 20h30. Renseignements auprès de Madame Simone DANSET au 06.73.04.60.80.

Meilleurs vœux pour 2021, que cette nouvelle année soit plus gaie, conviviale et active. La présidente : Françoise LEDUC.

## L'ACTION SOCIALE

### **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Souvent cité et sollicité à propos des rencontres et des repas des aînés, le CCAS est un service d'écoute, d'accompagnement et d'aide dans divers domaines tels que le lien social, l'isolement, l'aide à domicile, les difficultés sociales... Bien que les demandes soient étudiées de façon absolument confidentielle et équitable, nous comprenons qu'il soit difficile, pour des raisons évidentes de dignité et d'amour propre, de solliciter une aide ou du soutien au CCAS de sa commune. Cependant, en cas de difficultés ou de besoins, quels qu'ils soient, pour vous ou une personne que vous souhaitez aider, nous vous invitons à prendre un rendez-vous à la mairie, vous serez accueilli par un membre du CCAS.

**Ce sont vos demandes qui donnent du sens à notre mission et à nos actions.**

## DEVOIR DE MEMOIRE

- C'est en petit comité que se sont déroulés ce mercredi 11 novembre 2020, des moments de commémoration en hommage aux combattants morts pour la France. Chacun des quatre Monuments aux Morts de notre commune a fait l'objet d'un moment de recueillement avec des dépôts de gerbes par la municipalité et par l'association des Anciens Combattants.

- Le 5 décembre, les sections des Anciens Combattants de Nassandres sur Risle et de Beaumont le Roger se sont regroupées pour commémorer la fin du conflit et honorer la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc.



## VALORISATION DES ESPACES NATURELS

### **La forêt de « Bigards » dans la commune déléguée de Nassandres.**



Comme dans de nombreuses forêts de France, les épicéas sont menacés par la présence d'un parasite qui creuse des galeries sous l'écorce avec pour conséquence de couper la circulation de la sève et de provoquer le dessèchement des arbres sur pied. Certains devenaient dangereux à proximité des chemins de randonnées, de la route et des lignes électriques. Une vaste opération d'abattage a dû être réalisée. Le coût de ces travaux est compensé par la vente du bois à des entreprises et à des particuliers pour différents usages (bois de chauffage, fabrication de palettes, ouvrage de menuiserie...) Après les opérations de broyage des branches et la préparation du sol, la parcelle sera replantée. Le choix des essences sera fait en fonction de la nature du sol et de leur résistance aux maladies ainsi qu'aux effets du réchauffement climatique.



**Régulation de la faune sauvage : Battue administrative :** Les chasseurs intéressés par d'éventuelles battues administratives organisées sur la forêt de Bigards, pour limiter la population de sangliers qui provoquent des dégâts sur les parcelles agricoles, sont invités à se faire connaître à la mairie.

### **Les étangs de la commune déléguée de Fontaine la Sorêt.**



Une aire aménagée a été réalisée pour permettre aux usagers à mobilité réduite d'accéder sur la berge du petit étang afin d'y pratiquer la pêche en toute sécurité. Conçus et financés par la Fédération Départementale de la Pêche, ces aménagements procurent la labellisation « passion » du plan d'eau et permettent la pêche dans un cadre très agréable.



## Les mares du hameau d'Aucourt de la commune déléguée de Carsix

A partir d'un état des lieux et d'un programme de restauration réalisés par le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie, les mares « d'Aucourt » ont été curées et débarrassées d'une variété de roseau envahissant et leurs berges ont retrouvé leur état naturel après l'enlèvement des enrochements. Le résultat est une véritable réussite esthétique et écologique qui permet à la faune et à la flore de s'y installer d'elles-mêmes, telles sont les recommandations des spécialistes de la gestion des milieux aquatiques.



## ESPACES SCOLAIRES ET DE LOISIRS



### Les travaux de construction et d'extension du groupe scolaire : C'est parti pour 2 années environ !

« La sécurité des enfants et des personnels présents quotidiennement sur le site ainsi que la préservation des meilleures conditions de fonctionnement constitueront « notre fil rouge » pendant le déroulement des opérations ».

#### - Quelques points de repères en 2021 :

A partir du mois de janvier, les premières opérations consisteront à installer la base de vie des entreprises et les barrières de sécurisation du site (les accès, les zones de circulation, les zones de récréations, ...) ainsi qu'un ensemble de locaux mobiles de 225 m<sup>2</sup> qui comprendra un hall d'accueil, deux salles de classes, un dortoir, une salle de motricité et deux espaces sanitaires.

Au retour des vacances de février, les enfants des classes maternelles seront accueillis dans les locaux mobiles.

Simultanément, une première phase de travaux (zone 1), d'une durée de 10 à 12 mois concernera la construction d'une classe maternelle et d'une classe élémentaire ainsi que le bâtiment central du futur groupe scolaire.

Quelques temps plus tard, la préparation de la zone de travaux et la construction du restaurant scolaire (zone 2) seront engagées. Lorsque les travaux de la zone 1 seront terminés, les élèves des classes maternelles occuperont leurs locaux définitifs, commenceront alors les travaux d'extension du centre de loisirs (zone 3).

Pendant les travaux de la zone 3 les activités du centre de loisirs se dérouleront dans les locaux mobiles.

La suite dans le prochain bulletin !



### « LA MAISON DES ADOS »

Intégrés dans les compétences du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de l'Intercom, les pôles ados de Beaumont le Roger, de Serquigny et de Nassandres sur Risle accueillent les jeunes sur la période scolaire le vendredi soir une fois par mois et sur les périodes de vacances scolaires selon un programme défini en concertation avec les jeunes.

En l'absence d'un local dédié aux ados de Nassandres sur Risle, inoccupé depuis plusieurs années et après l'avis favorable de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le logement de l'école, rue Joliot Curie, devient « la maison des ados ».

Madame Katia CLAIN et Monsieur François MOSKWA, animateurs de Nassandres sur Risle, sont mis à la disposition du CIAS pour diriger et animer le pôle ados.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Vente d'un terrain à bâtir sur la commune déléguée de Perriers la Campagne

La commune de Nassandres sur Risle met en vente un terrain à bâtir, d'une superficie de 1498 m<sup>2</sup>, viabilisé, situé 6 impasse du Bocage à Perriers la Campagne. Renseignements en mairie : 02.32.45.02.96.



### Urbanisme

Pour toute construction, modification ou agrandissement d'une habitation ou d'une dépendance (ravalement, clôture, portail, fenêtres, vélux, véranda...), les propriétaires sont invités à se renseigner auprès du service urbanisme de la mairie avant tout achat et/ou travaux. Une demande d'autorisation de travaux est à adresser à la mairie (les documents sont disponibles sur internet). Un rendez-vous « conseil » peut être demandé auprès de la personne chargée de l'urbanisme.

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes déléguées de Nassandres et Fontaine la Sorêt ainsi que les Cartes Communales des communes déléguées de Carsix et Perriers La Campagne sont soumis à des règles à respecter en fonction de la zone cadastrale concernée par la demande.

Voir sur internet : [www.service-public.fr/particuliers/logement/urbanisme/autorisation](http://www.service-public.fr/particuliers/logement/urbanisme/autorisation)

Géoportail : [www.geoportail.gouv.fr/donnees/parcelles-cadastrales](http://www.geoportail.gouv.fr/donnees/parcelles-cadastrales)

## Travaux Défense incendie en 2020



La poursuite du maillage du territoire communal dans le domaine de la défense extérieure contre l'incendie a permis d'installer huit nouveaux points de lutte contre l'incendie sur les communes déléguées de :

**Carsix** : 2 poteaux (rue Gustave Héon- rue du Mouchel) ; **Perriers la Campagne** : 3 poteaux (rue de la Mairie- Chemin de la Petite Croix- La Ruelle, avec une extension du réseau) ; **Nassandres** : 1 poteau rue de la Forêt ; **Fontaine la Sorêt** : 1 bouche rue des Communes, avec une extension du réseau -une plate-forme de pompage sur la berge du petit étang.

D'un coût global de 51 866 €, ces travaux ont été subventionnés dans le cadre du plan de relance de l'activité économique décidé par le Gouvernement en mai 2020, après le premier confinement. Subvention de l'Etat : 15 560 € - Subvention du Département : 15 560 €

Dans la mesure du possible, cette démarche sera poursuivie en prenant en considération la nature des risques et particulièrement la densité de l'habitat.

## GESTION DES DECHETS

Vous ne savez plus où jeter vos déchets ? Respectez les consignes de tri dans les bacs jaunes, gris ou verts, dans les colonnes d'apport volontaire (verres, journaux) et à la déchetterie !

Visitez le site du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure : [www.sdomode.fr](http://www.sdomode.fr);

Rapport de l'activité 2019 du SDOMODE : [www.sdomode/ressources/communication](http://www.sdomode/ressources/communication)

### Le tri sur notre commune en 2019 :

Les papiers et cartonnages dans les colonnes d'apport volontaire :

**Nassandres sur Risle : 15 kg/hab** Le SDOMODE : 13 kg/hab

Les emballages en verre dans les colonnes d'apport volontaire :

**Nassandres sur Risle : 31,1 kg/hab** Le SDOMODE : 34 kg/hab

En 2021 les ambassadeurs du SDOMODE reprendront le suivi du tri dans notre commune, pensez à réduire vos déchets !



## TELEPHONIE MOBILE : LANCEMENT DE LA «5G» (cinquième génération de téléphonie mobile)

Dans le cadre d'un plan Européen pour le développement de la 5G, depuis 2017, la France a engagé des consultations publiques pour préparer le déploiement de la technologie 5G sur tout le territoire national.

Aux termes de trois années de concertation, l'Autorité de Régulation des Télécommunications vient d'attribuer de nouvelles fréquences aux opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Télécom, Free Mobile, Orange et SFR) qui peuvent à présent proposer leurs services 5G.

Simultanément, de façon progressive, ces mêmes opérateurs ont l'obligation d'améliorer la couverture des territoires et de faire évoluer la technologie 3G vers la technologie 4G. Notre commune est concernée par ces évolutions sur deux sites existants :

- De la technologie 4G vers la 5G, dans le courant du deuxième semestre 2021, sur l'antenne relais « Free Mobile » installée côte du Funiculaire sur la commune déléguée de Nassandres.

- De la technologie 3G vers la 4G, dans le courant du premier trimestre 2021, sur l'antenne relais « Orange » installée sur le château d'eau, au hameau d'Aucourt, sur la commune déléguée de Carsix.

La présente note s'inscrit dans les obligations de la commune concernant les informations destinées à la population dans le domaine des installations de téléphonie mobile.

Pour de plus amples informations, des fiches descriptives éditées par le Gouvernement sont consultables à la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Pour en savoir plus sur le déploiement de la 5G : [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)

## PANNEAUPOCKET



Les évènements locaux, les actualités, les alertes météorologiques sur notre commune sont toujours dans votre poche où que vous soyez, quand vous le souhaitez et en temps réel. Ouvrez votre application PlayStore (sous Android) ou AppStore (sous Iphone) sur votre téléphone ou tablette, tapez PANNEAUPOCKET dans la barre de recherche, le logo apparaît à côté de l'application en tête de liste ; cliquez sur « installer » ou « obtenir » ; une fois installée, il ne reste plus qu'à chercher la commune de Nassandres sur Risle et la mettre en favori en cliquant sur le cœur jaune. Cette application est entièrement gratuite, elle ne nécessite ni

création de compte ni aucune autre donnée personnelle de l'utilisateur. Vous pouvez y retrouver toutes les villes et intercommunalités de la France qui en sont dotées.

**ERRATUM** : dans le dernier bulletin d'octobre 2020 : dans la rubrique associations : bibliothèque pour tous : Le numéro de téléphone est : 02.27.19.07.61.

Mairie de NASSANDRES SUR RISLE. Contact : 02.32.45.02.96

Adresse mail : [accueil@nassandres-sur-risle.fr](mailto:accueil@nassandres-sur-risle.fr) Site : [www.nassandres-sur-risle.fr](http://www.nassandres-sur-risle.fr)

Commission communication : Président : André ANTHIERENS. Vice-présidente : Sophie PHILIPPOT

Membres : Didier DESCHAMPS, Françoise LEDUC, Jean-Marie COGET, Dominique GRISIER, Laurent LEFEBVRE, Claude WEBER.